

Haute-Savoie : un des départements les plus dynamiques de France

Sous l'influence de la croissance économique de la métropole genevoise, la population de la Haute-Savoie a augmenté de moitié en 30 ans. C'est l'un des départements les plus dynamiques de France. La croissance est portée par des gains migratoires et naturels. Dans ce département urbain, la hausse se concentre dans les aires d'Annecy, Annemasse et Thonon-les-Bains. La population des villes-centres reste stable, les banlieues se densifient et les couronnes périurbaines s'étendent. Le sillon alpin haut-savoyard reste attractif, principalement le long de la frontière suisse.

Florence Léger
Axel Gilbert

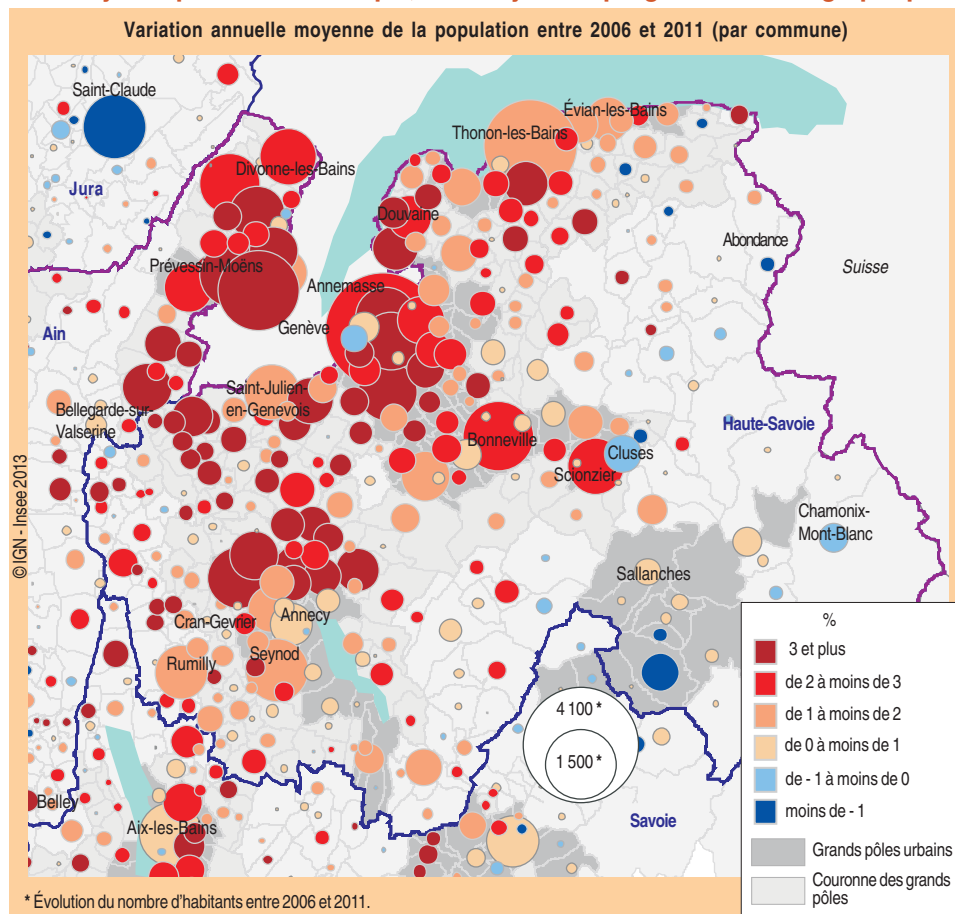
La Haute-Savoie compte 747 000 habitants en 2011. Par sa population, elle se classe au 4^e rang des huit départements rhônalpins, et au 29^e rang des départements français.

On compte 252 000 habitants supplémentaires en trente ans, la population a donc augmenté de moitié depuis 1982. Elle croît au rythme annuel moyen de + 1,4 % entre 1982 et 2011, ce qui situe sa croissance démographique au 4^e rang national, et en tête du classement régional, juste devant l'Ain (+ 1,3 %) et le Rhône, plus en retrait (+ 0,9 %).

La Haute-Savoie s'est densifiée depuis 1982. On compte 170 habitants au km² en 2011, contre 113 habitants/km² en 1982. C'est le deuxième département de Rhône-Alpes par sa densité de population, loin derrière le Rhône (538 habitants/km²), mais devant l'Isère (164 habitants/km²) dont la population augmente aussi, mais près de deux fois moins vite (+ 0,8 %).

Sous l'influence du développement économique de la métropole genevoise, la Haute-Savoie a gagné 50 000 habitants entre 2006 et 2011, ce qui

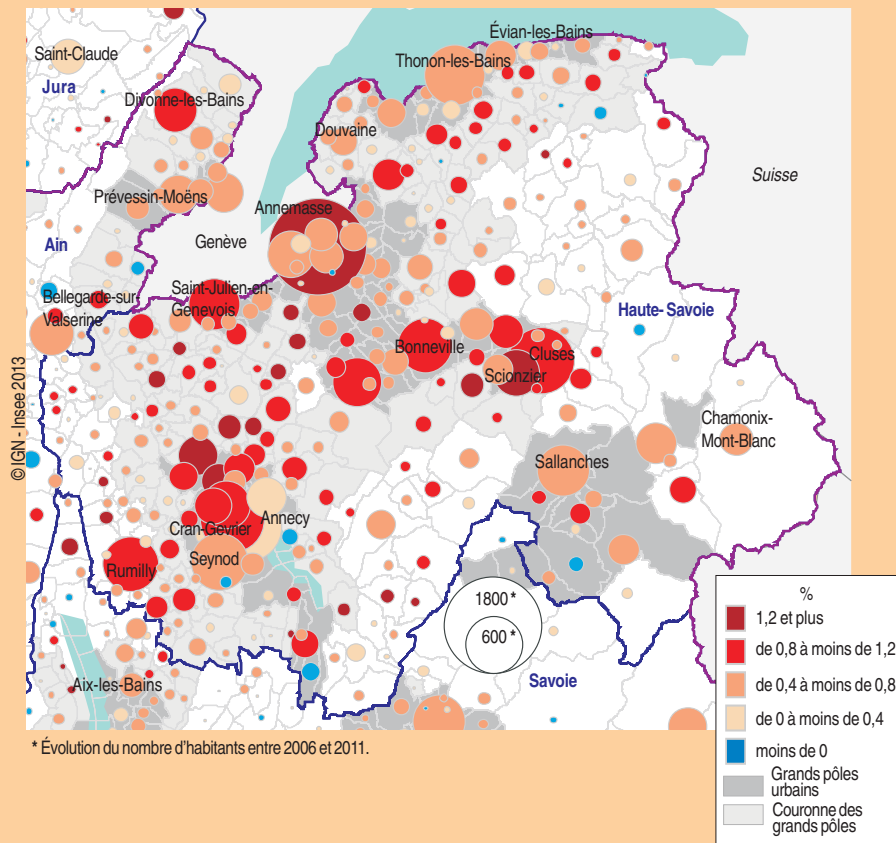
Annecy et le pourtour lémanique, deux foyers de progression démographique



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Le solde naturel est positif pratiquement partout en Haute-Savoie

Variation annuelle moyenne de la population due au solde naturel entre 2006 et 2011 (par commune)

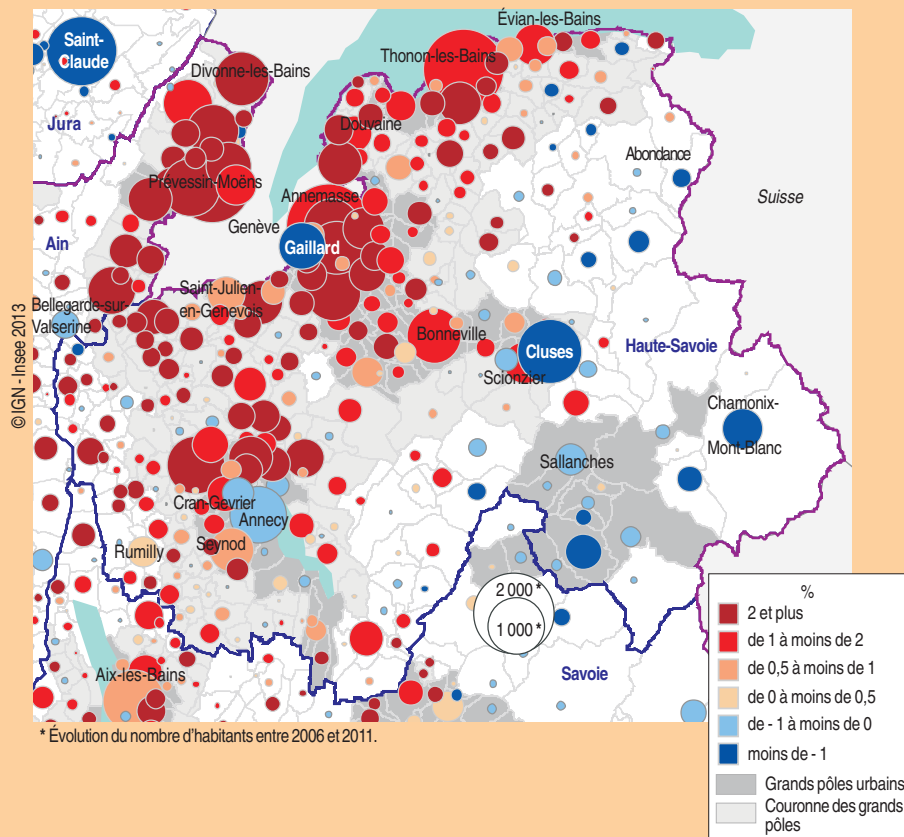


Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

**La population
augmente de
moitié en 30 ans**

Desserrement de l'agglomération de Genève sur la Haute-Savoie

Variation annuelle moyenne de la population due au solde migratoire apparent entre 2006 et 2011 (par commune)



Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2011

Une croissance portée par des excédents migratoire et naturel

représente un cinquième du solde régional. Le département se positionne ainsi au 2^e rang, loin derrière le Rhône (30 %), mais juste devant l'Isère (17 %). Ces trois départements avaient un comportement similaire entre 1982 et 2006 : ils gagnaient environ 10 000 habitants chaque année.

La Haute-Savoie a l'excédent migratoire le plus élevé de la région, devant l'Ain. Elle contribue à elle seule à presque un tiers de l'excédent migratoire régional. Cette situation n'est pas nouvelle, la Haute-Savoie détenant déjà cette place de leader dans la région entre 1982 et 2006.

Neuf Haut-savoyards sur dix vivent dans un grand pôle ou en milieu périurbain

Le solde naturel participe autant à l'accroissement de la population, en raison de la jeunesse des habitants. La Haute-Savoie se positionne à la 3^e position régionale, en volume comme en évolution, derrière le Rhône et l'Isère. Ces derniers portent, à eux deux, les deux tiers de la croissance naturelle de la région, comme entre 1982 et 2006.

La hausse de la population est concentrée dans les grandes aires urbaines

485 000 Haut-savoyards résident dans un grand pôle urbain, et 200 000 en zone périurbaine. Au total, cela représente 92 % de la population du département. Entre 2006 et 2011, le périurbain croît cependant plus vite que les grands pôles (+ 10 %, soit 31 000 personnes, contre + 7 %, soit 15 000 personnes). L'espace multipolarisé, situé entre plusieurs grands pôles urbains, a vu lui aussi sa population augmenter de 2 600 habitants, soit un gain de + 9 %.

51 000 habitants vivent dans des petits et moyens pôles (7 % de la population). Enfin, 10 000 personnes habitent une commune isolée, soit à peine 1 % de la population.

En 2011, six Haut-savoyards sur dix résident dans les aires urbaines d'Annecy (220 000 habitants) et d'Annemasse-Genève, partie haut-savoyarde (205 000 habitants). L'aire urbaine d'Annecy croît (+ 0,6 %) par des excédents migratoire et naturel identiques. La commune d'Annecy se maintient à 50 000 habitants. En revanche, sa banlieue se densifie, en particulier Seynod (+ 1 200) et Cran-Gevrier (+ 550). La couronne périurbaine bénéficie elle aussi du desserrement de la ville.

L'aire urbaine d'Annemasse-Genève (partie haut-savoyarde) progresse deux fois plus vite que celle d'Annecy. On y compte 20 000 habitants de plus entre 2006 et 2011. Au final, 40 % de la population supplémentaire de la Haute-Savoie est concentrée dans cette partie du territoire, frontalière de la Suisse. L'accroissement de la population dans cette aire et dans celle, voisine, de Thonon-les-Bains est essentiellement dû à un excédent migratoire (respectivement + 1,6 % et + 1,3 %) deux fois plus élevé que l'excédent naturel. Cet apport migratoire s'explique par le desserrement de l'agglomération de Genève, particulièrement visible depuis l'entrée en vigueur des accords bilatéraux entre l'Union européenne et la Suisse. 43 % des actifs résidant dans l'aire urbaine d'Annemasse-Genève travaillent en Suisse. Ils sont 18 % dans l'ensemble du département de Haute-Savoie.

Les villes et leurs couronnes progressent

Population des principaux sous-espaces du département de la Haute-Savoie							
	Population			Taux de variation annuel moyen %	Taux de variation annuel moyen entre 2006 et 2011 %		
	1982	2006	2011	1982-2006	Total	Solde naturel	Solde migratoire
Haute-Savoie	494 505	696 255	746 994	1,4	1,4	0,7	0,8
Rhône-Alpes	5 015 947	6 021 346	6 283 541	0,8	0,9	0,6	0,3
France métropolitaine	54 329 330	61 393 573	63 069 148	0,5	0,5	0,4	0,1
Grands pôles	340 075	454 228	485 190	1,2	1,3	0,7	0,7
Périurbain	107 170	181 811	200 174	2,2	1,9	0,7	1,3
Autres communes /s influence de la ville	39 241	49 970	51 355	1,0	0,5	0,5	0,0
Communes isolées	8 019	10 246	10 275	1,0	0,1	0,5	-0,5
Les communautés d'agglomération							
Annemasse-Les Voirons Agglomération	58 040	74 018	82 108	1,0	2,1	0,8	1,3
Communauté de l'Agglomération d'Annecy	109 397	134 793	139 817	0,9	0,7	0,6	0,2
Les 10 principales communes							
Annecy	49 965	51 023	51 012	0,1	0,0	0,4	-0,4
Thonon-les-Bains	24 844	31 213	33 928	1,0	1,7	0,5	1,2
Annemasse	26 204	28 572	32 657	0,4	2,7	1,3	1,5
Annecy-le-Vieux	14 054	19 848	20 012	1,4	0,2	0,3	-0,1
Seynod	13 175	17 437	18 646	1,2	1,3	0,7	0,7
Cluses	15 469	17 835	17 416	0,6	-0,5	0,9	-1,5
Cran-Gevrier	14 388	16 811	17 358	0,7	0,6	0,9	-0,3
Sallanches	10 296	15 469	15 683	1,7	0,3	0,7	-0,4
Rumilly	8 863	12 781	13 667	1,5	1,3	0,9	0,4
Bonneville	8 814	10 691	12 201	0,8	2,7	1,1	1,7

Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

Fort excédent migratoire autour du lac Léman

Pour en savoir plus

- "30 ans de démographie des territoires", *Insee Première* n° 1483, janvier 2014.
- "Natalité et attractivité dynamisent la démographie de Rhône-Alpes", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 212, janvier 2014.
- "Rhône-Alpes à l'horizon 2040 : 7,5 millions d'habitants", *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 135, décembre 2010.
- Pour chaque autre département de la région, une publication similaire est disponible sur le site insee.fr.

En partenariat avec l'Observatoire statistique transfrontalier :

- "Synthèse 2013 - L'Espace transfrontalier genevois poursuit sa croissance - OST - octobre 2013
- Des fiches thématiques sont également consultables et téléchargeables à l'adresse : <http://www.statregio-francosuisse.net/publications/welcome.asp>

Cette extension de la métropole genevoise entraîne une densification des villes, dont la population augmente parfois considérablement : Annemasse (+ 4 000 habitants depuis 2006), Thonon-les-Bains (+ 2 700), Ville-la-Grand (+ 1 100) ou Saint-Julien-en-Genevois (+ 900). La population du pourtour lémanique se fixe aussi dans les couronnes, comme à Douvaine et Reigner.

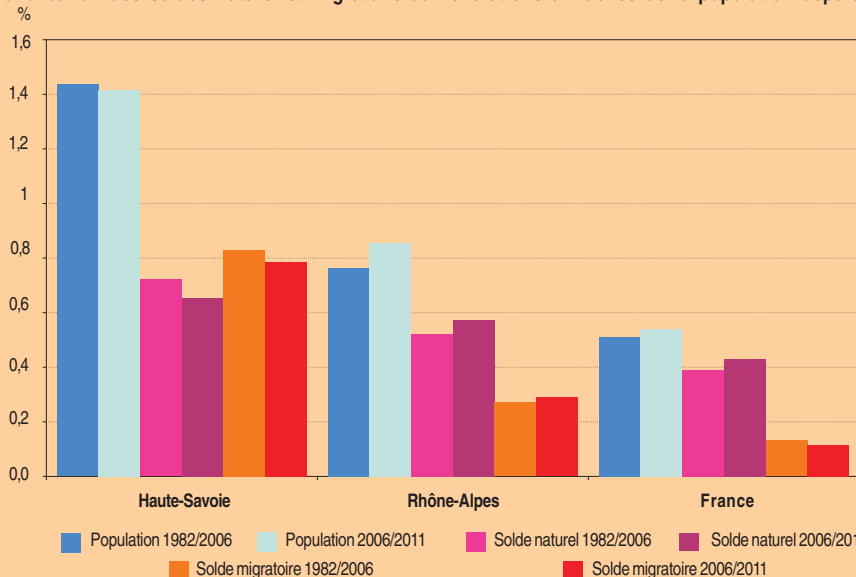
La population de l'aire de Cluses-Bonneville continue de progresser entre 2006 et 2011 (+ 6 %), surtout dans son pôle urbain à vocation industrielle (Bonneville, Scionzier) alors que la commune de Cluses voit sa population diminuer.

Les petites et moyennes aires, plus éloignées de

la croissance genevoise, ont une démographie moins favorable. Ainsi, la population diminue dans les aires de Chamonix et de Bellegarde-sur-Valserine (dans sa partie haut-savojarde). Le déficit migratoire est particulièrement accentué dans ces deux aires (- 1,1 % par an) et le solde naturel, pourtant positif, n'est pas assez soutenu pour permettre une croissance de la population. La population est stable dans les aires de Morzine, Abondance, Sallanches et Samoëns et le solde migratoire y est négatif ou quasi-nul (Samoëns). La plupart des communes du massif du Mont Blanc perdent des habitants du fait de leur spécialisation dans le tourisme. Le parc immobilier se spécialise de plus en plus dans les résidences secondaires au détriment des résidences principales, donc des habitants permanents. ■

Un département très attractif

Contribution des soldes naturel et migratoire aux évolutions annuelles de la population depuis 1982



Source : Insee, Recensements de la population 1982, 2006 et 2011

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :

Pascal Oger

Rédacteur en chef :

Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi au vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Imprimeur : Graphiscann

Dépôt légal n° 1004, janvier 2014
© INSEE 2014 - ISSN 1763-7775

Méthodologie

Le zonage en aires urbaines

Unité urbaine : ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Aire urbaine ou "grande aire urbaine" : ensemble de communes constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (**couronne périurbaine**) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. De la même façon sont définies, avec des seuils plus faibles d'emplois, les moyennes aires (pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et les petites aires (pôle de 1 500 à 5 000 emplois).

Commune multipolarisée : commune située hors des aires, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Le recensement de la population

Les résultats présentés ici s'appuient sur les recensements de la population, plus précisément sur la comparaison des recensements 2006 et 2011.

Depuis 2004, la méthode du recensement est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Le millésime 2006 est ainsi obtenu à partir des enquêtes annuelles de 2004, 2005, 2006, 2007 et 2008. De la même manière, le millésime 2011 est obtenu à partir des enquêtes des années 2009 à 2013. La comparaison des recensements 2006 et 2011 est rendue rigoureuse dans la mesure où les deux cycles (2004-2008 et 2009-2013) sont strictement distincts.